

EREV – PAROISSE DE MONTHEY

Assemblée générale ordinaire d'automne

Mercredi 26 septembre 2023, 19h30

Procès-verbal

1. Ouverture – Accueil

En préambule, Olivier Mouthon remercie les paroissiens présents ainsi que les représentants des autorités civiles et religieuses.

49 personnes participent à cette assemblée ordinaire d'automne. Le président Olivier Mouthon souhaite la bienvenue aux paroissiens/ennes.

Pour les invités :

Mme Chervaz Véronique	Conseillère communale de Collombey-Muraz
Mme Gex-Collet Aude	Conseillère communale de Champéry
M. Thétaz Fabrice	Vice-président de Monthey

Pour les excusés :

M. Veuthey Alphonse-Marie	Préfet
Mme Cipolla Corinne	Présidente de Troistorrents
M. Michel Pierre-André	Vice-président de Troistorrents
M. Perrin Ismaël	Président de Val d'Illicz
Mme Claret Virginie	Déléguée communale de Val d'Illicz
Mme Coquoz Sylviane	Présidente de Massongex
M. Hauswirth Jérôme	Curé de Monthey

L'assemblée a été convoquée dans les délais lors de la parution du Paroisse info du mois d'août 2023. Le président la déclare ouverte.

Pas de demande supplémentaire, l'ordre du jour est présenté comme annoncé.

Une liste de présence est mise en circulation.

2. Lecture de la confession de foi de l'Eglise Réformée du Valais

Mario Giacomino procède à la lecture de la confession de foi.

3. Désignation de 2 scrutateurs

Sont désignées : Pittet Océane et Rosello Natasha.

4. Perspectives 2024

La parole est donnée à Madame Lise Burri, Présidente du CP pour présenter les perspectives 2024.

Les bâtiments :

Concernant les locaux en Biolle, ils ont bientôt 25 ans, un bon coup de rafraîchissement, ponçage et peinture extérieure est à prévoir.

EREV – PAROISSE DE MONTHEY

Assemblée générale ordinaire de printemps

Mercredi 26 septembre 2023, 19h30

Jusqu'à ce jour, afin d'en limiter le coût, les démarches suivantes ont été effectuées :

- Le CP s'est approché du CRTO, mais ils n'entrent plus en matière pour un tel projet.
- Odette Gollut, conseillère de paroisse responsable du dicastère des bâtiments, a contacté d'autres institutions telles que la Fontanelle, le SEMO de Bex et de Monthey. Ils ne font pas ce genre de travaux.
- L'entreprise Pedro peinture nous a fait une estimation d'environ CHF 13'000.- à CHF 15'000.-.
- Diego Christen, conseiller de paroisse, a posé la question à son père, jeune retraité et « homme à tout faire ». Nous attendons encore sa réponse.

Ceci est le résultat des réflexions actuelles, Lise Burri demande à l'assemblée si quelqu'un aurait des bonnes idées et propositions car des bâtiments bien entretenus sont aussi le signe d'un bel et bon accueil. En plus des activités paroissiales, ces locaux jouent un rôle social, ils accueillent les repas communautaires, les tables du Rhône, le Goar etc.

Suggestion d'un membre de l'AG : Compte tenu de ce rôle social, une participation pourrait être demandée aux communes. Le CP prend note de la proposition.

Les archives de la paroisse :

Elles se trouvent dans la cure, dans un local au sous-sol finalement pas très adapté pour ce genre d'usage. Ce local est trop humide, env. 60% d'humidité. Le CP s'est approché de la commune qui dispose maintenant de locaux d'archives, dans l'immeuble « Double Croche ». Moyennant un reconditionnement, les archives pourraient être déplacées dans les locaux communaux. Lise Burri remercie la commune pour cette solution. Avant d'effectuer ce déménagement, le CP souhaite les numériser. Lise Burri a eu un contact avec Monsieur Steve Balet, spécialiste en la matière. Il serait envisageable d'effectuer ces numérisations en fonction du budget et il est peut-être possible d'avoir un soutien de la Loterie romande.

Les manifestations :

2 manifestations sont déjà agendées en 2024 :

- En assemblée de printemps 2020, suite au leg d'Isaline Gerhard, il avait été décidé d'organiser un concert commémoratif annuel en assurant, par le moyen du fond, une couverture de déficit de CHF 2'000.-.
Le premier de ces concerts a eu lieu après le passage du COVID, lors de l'inauguration de l'Espace Isaline Gerhard, le 16 septembre 2022, quant à l'édition 2023, elle aura lieu le 23 mars 2024 à 17h30 sous la forme d'un concert de guitare. Gwennaëlle et Renaud Renquin vont embellir le temple de leur musique. Gwennaëlle est la petite fille de Marcel Renck, décédé le printemps dernier. Ils avaient joué lors de son service funèbre.
C'est un joli clin d'œil à 2 membres disparus.

EREV – PAROISSE DE MONTHEY

Assemblée générale ordinaire de printemps
Mercredi 26 septembre 2023, 19h30

- Fête paroissiale :

Il a été difficile de trouver une date, entre l'Ascension qui aura lieu le 9 mai 2024, Pentecôte le 19 mai 2024, la fête Dieu le 30 mai 2024, les autres manifestations organisées dans la région. La fête paroissiale aura donc lieu après les vacances d'été, le vendredi 30 et le samedi 31 août 2024.

Un comité d'organisation composé de José Coxe, Odette Gollut, Diego Christen, Sébastien Croset, Bruno Molicho, Mario Giacomino et Lise Burri vont plancher pour mettre sur pied deux belles journées de rencontres, de convivialité, de partage, de détente, de rires, de joie et de générosité.

5. Budget 2024

Avant la présentation du budget Lise Burri prend la parole pour annoncer la décision de Pauline Dorsaz de diminuer sa rémunération passant de CHF 9'000.- à l'année à CHF 6'000.-, toute l'assemblée et le CP remercie chaleureusement Pauline pour ce beau geste.

Pauline Dorsaz présente le budget de manière simplifiée en regroupant les postes pour permettre une présentation plus lisible.

Charges « frais de culte »

Charges du personnel : salaires des ministres (2 postes à 100% + 1 poste à 50% + vacance de poste), salaires laïcs et personnel de paroisse.

Entretien immeuble : frais courants d'entretien des immeubles + peinture de Biolle à CHF 15'000.- environ

Groupes paroissiaux : baisse de CHF 5'000.- pour l'enfance et augmentation à CHF 2'000.- pour les jeunes.

Cotisations EREV : maintien du montant de la cotisation à l'EREV (pour 2024 : 3'484 paroissiens à CHF 16.20 (2,5% de la masse salariale 2022 sur la base du nombre de postes au budget de chaque paroisse ainsi que de CHF 13,50 par paroissien sur la base du recensement au 31 décembre 2022)

Divers : moins d'intérêts car on a remboursé la première hypothèque. De plus, on a mis CHF 1'500.- pour les archives.

EREV – PAROISSE DE MONTHEY

Assemblée générale ordinaire de printemps
Mercredi 26 septembre 2023, 19h30

Recettes « Frais de culte »

On compte sur les locations des salles. Pour la Cure, le loyer a été augmenté de CHF 100.- par mois dès février 2023 au changement de location pour passer à CHF 2'270.-.

Récupérations : Fenêtres catéchétiques à notre charge

Titres : CHF 375'000.- parts sociales « Maison Ouvrière »

Vacance de poste : ristourne EREV

Excédent de charges pour « frais culte » : CHF 23'879.-

Ce budget représente les besoins réels de la paroisse. Le CP est conscient de l'ampleur du déficit prévu sera attentif à la gestion des comptes.

Charges « Ménage paroissial »

Manifestations : on espère proposer plus d'activités.

Hommage Isaline : comblé par le Fonds IG qu'on retrouve dans les recettes.

Recettes « Ménage paroissial »

Dons et collectes : baisse des dons pour actes ecclésiastiques

Manifestations : plus d'activités donc plus de recettes

Excédent de charges pour Ménage paroissial : CHF 19'552.-

Total final : excédent de charges de CHF 43'431.-

(Fortune au 31.12.2022 : CHF 17'310.50)

Robert Zamaradi explique que les actes paroissiaux sont gratuits pour les gens de la paroisse. Une cotisation sous forme d'appel de fonds est envoyée deux fois par année, la rémunération à l'acte est réservée aux personnes extérieures à la paroisse.

6. Election complémentaire au CP

M. Bron est Vaudois d'origine, il a fait sa confirmation à l'église réformée de Bulle, il a suivi une formation à Fribourg d'électromécanicien. Sur les conseils de sa fille Katarina Fracheboud, il est venu s'installer à Monthey en compagnie de son épouse pour se rapprocher de sa famille, depuis il est le trésorier des repas communautaires.

Olivier Mouthon précise qu'une place est ouverte au sein du conseil de paroisse. L'élection peut donc se faire par acclamation. M. Bron demande à l'assemblée si tout le monde est d'accord pour son élection : aucune opposition, il est élu membre du conseil de paroisse à l'unanimité.

EREV – PAROISSE DE MONTHEY

Assemblée générale ordinaire de printemps

Mercredi 26 septembre 2023, 19h30

7. Divers

- Lise Burri ajoute quelques mots sur l'équipe ministérielle. Elle est actuellement composée de Robert Zamaradi à 100 % et d'Agnès Thuégaz à 50 % en tant que pasteur-es. Mario comme diacre à 100 % jusqu'au 31 août 2024.

Philippe Cavin effectue son stage diaconal au sein de notre paroisse jusqu'à fin août 2024.

Katerina Fracheboud, en tant que laïque engagée pour l'enfance. Comme il y a encore un pourcentage de vacance de poste, elle a été d'accord de prolonger son investissement auprès de l'enfance. Elle est aussi en train de préparer une saynète de Noël inédite. Lise Burri remercie toute cette nouvelle équipe ministérielle pour leur travail et leur engagement.

Mario prenant sa retraite le 31 août 2024, il faut aussi penser à l'avenir. Une commission de présentation est en train d'être mise sur pied et va prochainement chercher un ou une successeur.e pour le poste de Mario.

Elle est actuellement composée de :

Paroissiennes et paroissiens : Caroline Kunz, Océane Pittet

Bureau de l'Ass. de paroisse : Olivier Mouthon, Président

Déléguée au Synode : Martine Pittet

Conseil de paroisse : Erika Tesauro, Diego Christen et Lise Burri

Conseiller synodal : Gilles Cavin

Une personne doit encore donner sa réponse.

Lise Burri félicite M. Charles Bron pour son élection et remercie tout le CP pour l'engagement de chacune et de chacun ainsi que pour la bonne humeur qui règne lors des séances.

- La parole est donnée à Mario Giacomino qui rappelle l'importance d'essayer de tisser des liens avec les familles car l'époque est difficile. Il faut remonter la pente, peu de familles sont présentes lors des journées. Dans son projet de formation, Philippe Cavin souhaite développer les liens. L'expérience positive de l'année passée, lors des journées avec les familles des baptisés, est un élan à maintenir pour guider les familles dans la découverte de la foi et aider les parents dans ce domaine. Deux jours de centre aéré sont prévus cet automne en collaboration avec Gwendoline, de la Paroisse du coude du Rhône. Ils feront suite aux deux semaines de cet été qui étaient belles. Le but est aussi de rendre service et de prendre le temps avec les familles, de créer une communauté. Cette tâche prendra du temps et perdurera même après la retraite de Mario. Ce n'est qu'un début, dans la foi et la bonne humeur.
- Agnès Thuégaz relate l'importance de créer des liens. La manière de pratiquer sa foi a changé, il est important d'avoir un encrage religieux.

EREV – PAROISSE DE MONTHEY

Assemblée générale ordinaire de printemps

Mercredi 26 septembre 2023, 19h30

Elle travaille avec Mario depuis de nombreuses années dans le but de créer des liens pour vivre une aventure commune dans la solidarité dans le groupe. C'est un privilège d'avoir des jeunes qui ont envie de s'engager. Agnès a bientôt 50 ans et se sent déjà dépassée dans certains domaines, c'est pourquoi il est bien d'avoir des jeunes adultes pour transmettre.

Le catéchisme et une construction permanente avec la possibilité d'élargir à une thématique d'aujourd'hui. Elle n'hésitera pas à faire appel aux paroissiens pour partager leurs talents.

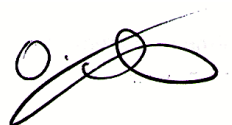
OM donne la parole aux conseillers :

- Aude Gex-Collex municipale de Champéry, remercie et félicite le conseil de paroisse pour tous les projets et les efforts mis en œuvre pour dynamiser la région et créer des points communs. Elle a eu plaisir à partager le culte d'investiture d'Agnès Thuégaz le dimanche 5 septembre 2023, un très beau culte avec un doigt d'humour. Elle lui souhaite un très bon voyage avec les paroissiens à Rome et la remercie pour son accueil et sa gentillesse.
- Fabrice Thétaz, vice-président de Monthey présente les salutations de la municipalité et remercie toute l'équipe pour le travail fourni. Un petit mot est rajouté sur le budget, il explique que toutes demandes de financements supplémentaires doivent être discutées avec ses collègues du conseil communal. Il rappelle l'importance de veiller aux dépenses car le budget de la ville de Monthey est déficitaire suite aux baisses successives des recettes fiscales ces dernières années. Il faut composer avec les recettes en baissent de la ville, c'est pourquoi il est particulièrement important de veiller aux finances.
- Véronique Chervaz, conseillère communale de Collombey-Muraz revient sur les finances et propose au conseil de paroisse de faire une demande maintenant car les budgets 2024 sont en discussion. C'est dans cette période qu'il faut voir si un coup de main peut être donné. Elle remercie toutes les initiatives prises en ces temps difficiles pour faire vivre la spiritualité.

Le président Olivier Mouthon, met un terme à cette assemblée ordinaire d'automne à 20h20, un verre de l'amitié clôt cette AG.

Monthey, le 3 octobre 2023/mwr

Le président



Olivier Mouthon

La secrétaire



Manon Weibel Rosello